

# CHRONIQUE DU MOIS DE MARS 1950

M. Jean Mons, Résident Général de France à Tunis, s'est rendu le 26 mars à Souk-el-Khemis et à Souk-el-Arba. De nombreuses personnalités l'accompagnaient, notamment : le Général Tahar Maaoui, représentant S. A. le Bey; M. Brouillet, Secrétaire Général du Gouvernement; le Général Molle, Commandant Supérieur des Troupes de Tunisie; le Représentant du Premier Ministre; S. E. Belkhodja, ministre de l'Agriculture; S. E. Bouhajib, ministre de la Santé Publique; M. Casabianca, président de la Section Française du Grand Conseil; M. Paye, directeur de l'Instruction Publique; M. Blachères, Commissaire à la Reconstruction, etc...

A Souk-el-Khemis, le Résident Général a inauguré le monument aux morts de la guerre. Dans l'allocution qu'il a prononcée à cette occasion, il a célébré l'amitié franco-tunisienne qui, née dans la paix et pour les travaux de la paix, a su se poursuivre dans la guerre jusqu'au suprême sacrifice. « Français et Tunisiens, a déclaré M. Jean Mons, nul de vous ne doute des sentiments élevés qui, dans les guerres passées, ont fait triompher avec la France les idées qui animent les grands courants humains. C'est là un fait qu'il faut méditer et c'est là, à mes yeux, une raison suffisante pour que, Tunisiens et Français, derrière l'idéal même de la France qu'ont défendu jusqu'au sacrifice les morts que nous honorons, nous effacions totalement les quelques raisons de discorde qui pourraient survivre encore. »

Le Résident Général a ensuite visité les silos de Souk-el-Khemis, que l'on est en train d'agrandir. Leur capacité était jusqu'à présent de 60.000 quintaux : elle sera presque doublée. Les travaux commencés il y a huit mois, seront terminés le 1<sup>er</sup> juin. Après s'être rendu à l'hôpital et avoir assisté à un vin d'honneur, le Résident Général est parti pour Souk-el-Arba.

Dans la cour du Contrôle Civil de Souk-el-Arba, M. Jean Mons, après avoir remis la Légion d'Honneur au Caïd Belkhodja, a prononcé un important discours où il a déclaré notamment :

« Nous sommes en face d'une situation qui se caractérise ainsi : un pays qui, il y a 60 ans, comptait un million d'habitants, qui en compte trois aujourd'hui; un pays qui, malgré la beauté de son ciel, n'est pas à l'abri de certaines rigueurs, où, non seulement il faut produire avec un travail considérable et soutenu, mais où aussi il faut prévoir la conservation et l'écoulement des marchandises, enfin, pour tout dire, un pays intelligent, sensible, désireux de s'éle-

ver, où précisément le désir de s'élever, le désir de s'instruire, le désir de satisfaire plus avant ses besoins, conduit à avoir des revendications qui sont en avance sur les possibilités. C'est là un stimulant, mais ce n'est pas le problème complètement réglé pour autant. D'un seul coup, il nous faut éduquer les particuliers à mieux cultiver leurs terres pour qu'elles rendent davantage à l'hectare, mettre en œuvre une réforme foncière qui, avec tous les égards dus à la tradition, permette, par l'emploi des moyens mécaniques de culture, les gros rendements. Et lorsqu'on aura bien cultivé le sol, lorsqu'on aura produit beaucoup, il faudra consommer, il faudra vendre, il faudra étaler d'une année sur l'autre les excédents de bonnes années pour tenir compte des années de sécheresse. Il faut donc des silos, il faut des piles à huile, il faut aussi et surtout des usines, pour donner du travail aux populations de Tunisie et de la plus-value aux produits du sol.

Je voudrais faire remarquer que mon propos n'est pas théorique, car, à la vérité, je n'indique pas ce qu'il faut faire, je dis ce que nous faisons; la transformation économique de la Tunisie se manifeste depuis trois ans...

...Il faut faire marcher de pair et les progrès économiques et sociaux et les progrès culturels et c'est pourquoi dans le même temps que l'on construit des hôpitaux, un effort particulier est fait pour donner l'instruction aux enfants dans les écoles et les collèges techniques et, pour permettre aux meilleurs d'entre vous de poursuivre leurs études supérieures, à l'Institut des Hautes Etudes à Tunis sans doute, mais essentiellement dans les Facultés qui ont fait leur preuve dans un vieux pays tout pétri de civilisation et qui est si ami de la Tunisie. Tout cela doit être mené de pair et c'est alors que les évolutions nécessaires trouveront naturellement leur place dans un concert harmonieux. N'oublions pas les qualités de cœur qui font que les hommes s'entendent au lieu de se paralyser les uns et les autres... »

Après avoir rappelé les puissants liens naturels qui unissent, dans le domaine économique, la Tunisie et la France, le Résident Général a poursuivi : « C'est là que je rejoins l'indication tout à l'heure évoquée par M. Mahmoud Yassine : les hommes ont une âme, ils ont aussi un cœur, ils ont aussi un idéal. Je ne connais pas d'idéaux aussi voisins, aussi intimement liés, aussi solidaires les uns des autres que l'idéal des Français et celui des Tunisiens. Je n'en connais pas qui se complètent autant et qui se pénètrent davantage; je ne connais pas de Français qui n'aiment la Tunisie dès qu'ils la connaissent, je ne connais pas de Tunisiens qui, dans le secret de leur cœur, n'aiment la France...

...Le souci de la France, c'est le bonheur de la Tunisie, le souci de la Tunisie, c'est de s'élever sur tous les terrains, selon sa propre tradition, la tradition de la Tunisie, carrefour des races, carrefour de civilisation, pays méditerranéen, c'est sans doute d'avoir l'imagination et la revendication au delà du possible; mais il y a eu sur cette terre assez de dévouement français et d'intelligence tunisienne pour que je puisse vous dire : Allez d'un pas égal et amical, les évolutions économiques de la Tunisie ne sont pas encore toutes

derrière nous; nous travaillons de pair, il faut nous développer sur le plan social et sur le plan culturel, les autres évolutions nécessaires suivront, mais pas dans la confusion, mais pas dans la discorde, au contraire : c'est à quoi je m'emploie en disant du fond du cœur : Vive la Tunisie et Vive la France. »

Dans l'après-midi, le Résident Général a visité successivement la cité administrative, où sont logés les fonctionnaires de la ville, la Justice Cantonale où avait été organisée une exposition de marbres de Chemtou, l'hôpital dont la construction sera terminée dans trois mois, la future maison du colon, le chantier du centre de formation professionnelle prévu pour les élèves destinés à l'artisanat rural, et enfin les installations des entreprises Chauffour-Dumetz et Campenon-Bernard, chargées de la construction des barrages de l'Oued Ellil et de l'Oued Mellègue.

## LA VIE ADMINISTRATIVE

### CONSEIL DE CABINET

Le Conseil de Cabinet s'est réuni le mercredi 15 mars 1950, à 8 h., sous la présidence de S. E. Mustapha Kaâk, Premier Ministre du Gouvernement Tunisien.

Après l'examen des affaires financières courantes relevant de sa compétence, le Conseil de Cabinet a approuvé les règles de coordination du rail et de la route, présentées par M. le Directeur des Travaux Publics, conformément aux avis émis par le Conseil Supérieur des Transports.

Le Conseil a entendu une communication de S. E. Sidi Abdelaziz Djaït concernant la grève du personnel administratif de la Justice Tunisienne et a arrêté les mesures propres à assurer la marche des Services Judiciaires.

Le Conseil a été enfin tenu au courant, par S. E. le Ministre de l'Agriculture, des résultats de sa mission à la Conférence des blés durs qui s'est récemment tenue à Constantine.

— Le Conseil de Cabinet s'est réuni le 28 mars 1950, à 8 h. 30, sous la présidence de S. E. Mustapha Kaâk, Premier Ministre du Gouvernement Tunisien.

Après avoir entendu des communications du Ministre de la Justice Tunisienne et du Directeur de l'Instruction Publique, le Conseil de Cabinet a confirmé sa position concernant le non-paiement des journées de grève des fonctionnaires.

Le Conseil de Cabinet a admis le principe de la constitution d'un fonds tunisien d'aide à la construction d'immeubles d'habitation, dont le projet sera incessamment soumis au Grand Conseil.

Le Conseil de Cabinet a approuvé les termes d'une note destinée à saisir à nouveau le Grand Conseil du projet de convention de concession du réseau d'Etat des Chemins de fer.

Le Conseil de Cabinet a enfin délibéré sur les affaires financières relevant de sa compétence.

## LA VIE FINANCIÈRE

Durant ce mois, la Direction des Finances a prêté son concours aux travaux du Grand Conseil, réuni en session ordinaire pour l'examen et la discussion du projet de budget de l'exercice 1950-51.

\* \* \*

La campagne des ensemencements de céréales étant actuellement terminée, et les conditions atmosphériques permettant dès à présent d'espérer une abondante récolte, les Sociétés Tunisiennes de Prévoyance se préoccupent du logement de celle-ci. A cet effet elles s'emploient activement à dégager leurs magasins, encore remplis des céréales de la dernière récolte.

\* \* \*

A l'Office Tunisien de Cotation des valeurs mobilières, l'activité a été moyenne.

Les ordres présentés ont été nombreux, mais il n'a été échangé que peu de titres en raison du déséquilibre entre l'offre et la demande.

C'est ainsi que sur un volume de 50.000 titres, tant offerts que demandés, seuls 4.000 titres ont été échangés pour une moyenne de 10 valeurs cotées par séance.

Les cours ont été, dans l'ensemble, assez soutenus.

Les valeurs agricoles, après un léger mouvement de baisse qui a duré jusqu'à la séance du 17 mars, ont repris leur ascension.

Dans le groupe des Industrielles, seules deux valeurs ont fait preuve de grande irrégularité.

## LA VIE SOCIALE

Le Comité du Travail a été appelé à examiner le 15 mars :

— un projet de décret relatif à la protection des travailleurs employés par les sous-entrepreneurs de main-d'œuvre;

— un projet de décret relatif au certificat de travail, au reçu pour solde et à la garantie des droits du personnel salarié en cas de cession ou de transformation juridique des entreprises;

— un projet de réglementation des congés payés dans l'industrie du bâtiment et des travaux publics.

L'avis du Comité a été favorable en ce qui concerne les deux premières questions. réservé en ce qui concerne la troisième.

\* \* \*

La grève qui se poursuivait, avec des fortunes diverses, dans divers sièges d'extraction de minerais de fer et de phosphate, est maintenant terminée. A Kalaa-Djerda, la production et les effectifs

restent, cependant, un peu inférieurs à la moyenne. A M'Dilla, le travail a repris le 1<sup>er</sup> mars après arbitrage de M. l'Ingénieur en Chef du Service des Mines. A Redeyef et à Moularès, on note de très courts arrêts du travail le 1<sup>er</sup> mars, mais sans lendemain.

## LA VIE INTELLECTUELLE ET ARTISTIQUE

Les conférences ont été nombreuses pendant le mois de mars : à l'Alliance Française, non seulement à Tunis mais dans les grandes villes de l'intérieur, le D<sup>r</sup> Mathis, de l'Institut Pasteur de Tunis, a raconté un voyage scientifique en Guinée; le sénateur Michel Debré a parlé de « l'Allemagne de 1945 à 1950 »; M. Raymond Cogniat, inspecteur principal des Beaux-Arts, rédacteur en chef du journal « Arts », a traité successivement de « L'esthétique de la mise en scène moderne » et de « L'évolution des thèmes dans la peinture »; M. Gaëtan Picon, après avoir parlé de « Balzac et l'art du Roman », à l'occasion du centenaire de la mort de cet écrivain, a donné une série de conférences sur le « Problème moral dans la littérature contemporaine », parlant tour à tour de Proust et de Gide, des tenants de « l'héroïsme » de Péguy à Malraux, enfin du surréalisme et de l'existentialisme. Enfin, le D<sup>r</sup> Lamarche, médecin aliéniste, a étudié « les rapports de la Littérature et de la Folie », tandis que M. Sambourg, professeur, recherchait les caractéristiques du théâtre de Giraudoux.

\* \* \*

Dans le domaine dramatique, le mois de mars est marqué par la reprise de la saison lyrique au Théâtre Municipal de Tunis. Le Théâtre National de l'Opéra a présenté notamment « Tristan et Isolde », « les Contes d'Hoffman », « Rigoletto ».

Au Théâtre Municipal encore, les tournées Karsenty ont présenté « Les œufs de l'autruche » d'André Roussin, avec André Luguet.

\* \* \*

Le grand événement musical du mois a été l'exécution, au Théâtre Municipal, puis à la Pro-Cathédrale, du « Requiem » de Verdi, avec le concours de quatre vedettes italiennes du chant, de deux chorales de Tunis et de l'orchestre de la ville.

Les Jeunesses Musicales de France ont donné avec les mêmes artistes (Mmes Geneviève Joy et Jeanne Gautier), deux séances complémentaires, la première consacrée à « l'architecture de la musique instrumentale », la seconde à l'étude de la sonate.

Les concerts municipaux nous ont permis d'entendre les pianistes Monique de la Bruchollierie et Henriette Faure. On a noté le retour à Tunis du maître Jean Clergue.

L'Alliance Française, de son côté, a été le théâtre de nombreux récitals, organisés en collaboration avec Radio-Tunis, et où se sont fait entendre les pianistes Lélia Gousseau, Monique de la Bruchollierie et Henriette Faure, la violoniste Lydie Demirgian, accompagnée au piano par M. Jean Clergue, et la cantatrice Olga Segui. Le

ténor israélien Nico Feldman, de passage à Tunis, a donné un récital.

\* \* \*

Les expositions picturales, surtout en fin de mois, ont été nombreuses et variées. Il faut signaler surtout une importante rétrospective de Boucherle et des expositions de Yahia, Braunsteffer, Géo Gyaniny, Maximim, Henry Farion et Wanda-Marie Bon.

\* \* \*

Il convient enfin de mentionner un récital de poésie donné à l'Alliance Française, par Mme Fany Robiane et M. Jean Marchat.

\* \* \*

L'événement peut-être le plus important a été l'exposition consacrée à l'Alliance Française aux chefs-d'œuvre de la tapisserie française. Cette exposition, qui est organisée par les musées de France et a été présentée dans de nombreuses villes de la Métropole, quittait pour la première fois le continent. Elle comprenait un petit nombre de tapisseries anciennes du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle et un ensemble de trente tapisseries de l'école française moderne. C'est dire son intérêt et le succès qu'elle a rencontré. Mlle Martin-Méry, conservateur de musée, était venue de France pour la présentation de ces tapisseries; elle a donné une conférence à ce sujet, accompagnée d'un film documentaire sur les ateliers d'Aubusson. Le concours des musées de France et de M. Georges Salles, de la Direction de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts en Tunisie, ainsi que de la Résidence Générale, a rendu possible cette manifestation.

Le 30 mars a été inaugurée au Lycée Carnot, à Tunis, l'exposition itinérante de reproduction de tableaux modernes (à partir de Manet); organisée par l'UNESCO. Elle parcourra ensuite l'intérieur de la Régence, jusque dans de petits centres. L'intérêt de cette exposition pour la Tunisie, qui est jusqu'à présent privée, de musée d'art moderne, est très grand; il l'est en particulier, d'un point de vue pédagogique, pour les élèves des lycées et collèges et de l'Ecole des Beaux-Arts. Sa présentation en a été faite par M. Berjole, nouveau directeur de cette école, et une conférence sur la peinture moderne par M. Firmin, professeur au Lycée, a suivi ce vernissage.

Enfin, le 31 mars a été inaugurée à la Bibliothèque Publique de la Régence, en présence de M. le Délégué à la Résidence Générale, une exposition d'ouvrages précieux et de récentes acquisitions de cette bibliothèque. Un très bel ensemble de livres d'art, dont quelques-uns prêtés par la Direction des Relations Culturelles du Ministère des Affaires Etrangères, une collection de manuscrits arabes et notamment de Corans, des manuscrits et documents très précieux sur Avicenne y sont exposés. Le concours de l'érudit, S. E. Si Hassen Hosny Abdulwahab a permis la présentation de nombreuses pièces remarquables. Le public peut, en outre, expérimenter le fonctionnement des appareils de lecture des microfilms de la bibliothèque.

Cette exposition a suscité un vif intérêt et l'envoi depuis le début de l'exposition, par la Bibliothèque Nationale, de manuscrits d'une valeur inestimable lui a donné un regain de succès. Un programme d'expositions périodiques de cet ordre à la Bibliothèque publique de la Régence a été mis sur pied.